

# Bien reconnaître le frelon asiatique

## Le frelon asiatique

Tête noire et visage orangé

Thorax noir



Pierre Falatico, 2013

Extrémités des pattes jaune

Abdomen noir avec une large bande orangée

Nid ovale, entrée unique sur le coté



Pierre Falatico, 2013

Trou d'entrée

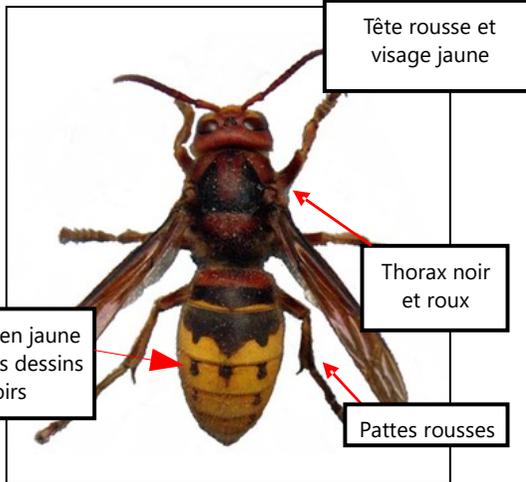
## Le frelon européen Un risque de confusion

Tête rousse et visage jaune

Thorax noir et roux

Abdomen jaune avec des dessins noirs

Pattes rousses



Nid en cheminée, entrée large sur le dessus



Pierre Falatico, 2013

Trou d'entrée

## Autres risques de confusion

Scolie *Colpa sexmaculata*  
(Pierre Falatico, 2010)



Abeille charpentière *Xylocopa violacea*  
(Pierre Falatico, 2010)



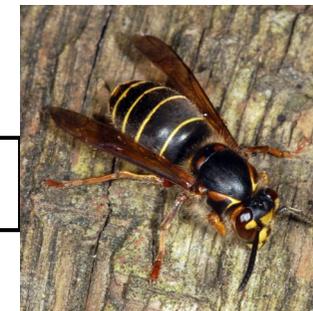
Volucelle zonée *Volucella zonaria*  
(Pierre Falatico, 2005)



Milésie faux-frelon *Milesia crabroniformis*  
(Pierre Falatico, 2009)



Guêpe des buissons *Dolichovespula media*  
(Fritz Geller-Grimm 2007)



Taille de l'individu	Activité	Situation des nids
3.5 cm	Diurne	En hauteur des arbres Plus rarement proches des habitations

Taille de l'individu	Activité	Situation Des nids
4 cm	Nocturne / Diurne	Lieux abrités : (grange , stock de bois, grenier...)

# Bien le signaler

## Contexte

En provenance de Chine, le frelon asiatique a été détecté pour la première fois en France dans le Sud-Ouest en 2005. Depuis il a colonisé plus de 75% du territoire.

Classé **Espèce Exotique Envahissante** par l'Union Européenne, le frelon asiatique colonise et dégrade rapidement la qualité de notre environnement.

Le frelon asiatique a des impacts à 3 niveaux :

### - Apiculture :

Prédation des abeilles domestiques – diminution de la production de miel

### - Biodiversité :

Perturbation des équilibres naturels  
Prédation accrue des insectes pollinisateurs

### - Santé Publique :

Risque de piqûre  
Perturbation des lieux publics  
Perturbation des activités de plein air

Vous repérez un frelon asiatique  
Que faire ?

- 1) Prendre une photo du nid ou de l'individu** (sans se mettre en danger)
- 2) Contacter le référent GSA par mail [xavierstanislas@gmail.com](mailto:xavierstanislas@gmail.com) afin de confirmer l'identification**
- 3) Faire procéder à la destruction du nid**

**Quelques entreprises du Pas-de-Calais :**

PRODIGE - ARRAS 03.21.21.44.55

AVIPUR – FREVENT 03.21.03.15.25

OPEX NUISIBLES – ST-LAURENT BLAGNY 07.82.83.43.93

SANI3D – CAMPAGNE LES BOULONNAIS 06.81.90.41.39

GUEPABC – COURRIERES 06.11.67.75.17

M.Olivier DUPONT – [contat@arras-guepes-expert.fr](mailto:contat@arras-guepes-expert.fr)

Interventions CODIS ARRAS : 03.21.24.18.18

## LE FRELON ASIATIQUE

**Une espèce invasive à surveiller**



Bien le reconnaître  
Bien le signaler

Pour une lutte efficace